

Enquêtes de branche Parution du Rapport de Branche 2015

Retour sur la première partie de la matinée technique du 16 mars 2017, consacrée aux enquêtes de branche.

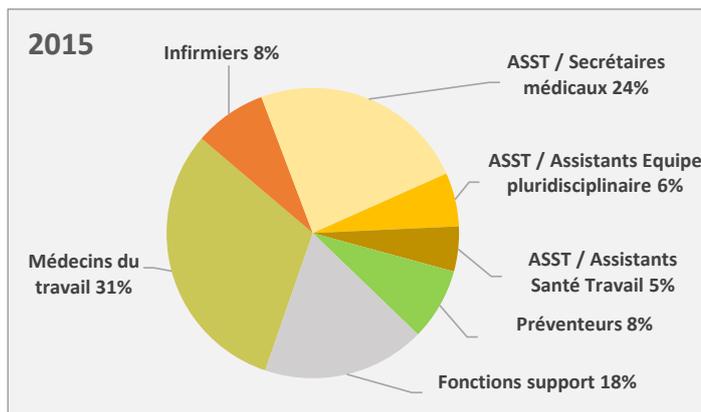
La journée d'études du 16 mars à Paris a été consacrée à la présentation des deux principales études du Cisme : le rapport

Chiffres Clés, paru en janvier 2017 et dont les premiers extraits ont été présentés dans les IM de février, et le Rapport de Branche 2015, paru en mars 2017.

Conformément à l'obligation légale des branches professionnelles, le rapport de

branche répond aux besoins des partenaires sociaux et des professionnels, et valorise le travail des SSTI. Cette nouvelle édition s'appuie sur un échantillon de 156 SSTI, représentant 14 144 personnes physiques, soit 87 % des effectifs de la branche (hors SSTI du BTP).

Répartition des salariés des SSTI, en personnes physiques, par groupes d'emplois en 2015

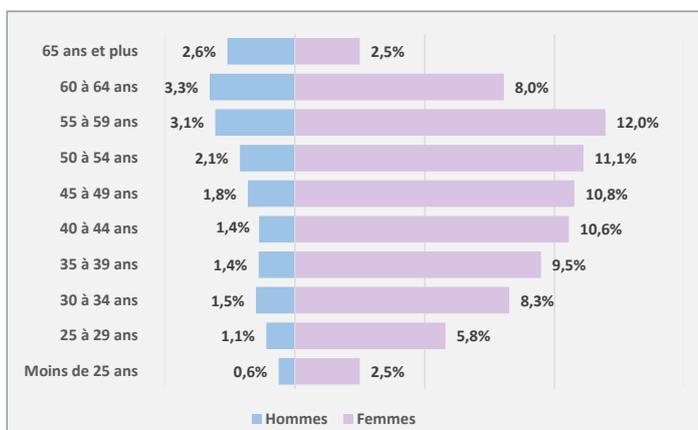


16 270 personnes en 2015

Les effectifs de la branche sont en progression de + 2,3 % en 2015, et atteignent 16 270 personnes physiques. Les médecins du travail et les collaborateurs médecins représentent 31 % de effectifs et leur part dans l'ensemble du personnel se stabilise. La filière prévention se consolide avec des effectifs en forte hausse (+ 12,5 % pour les infirmiers, + 22 % pour l'ensemble Assistants de l'équipe pluridisciplinaire et Assistants Santé Travail, + 15,7 % pour les autres préventeurs).

57 % des effectifs sont âgés de plus de 45 ans et les femmes représentent toujours 81 % des effectifs, dans un secteur où la part des cadres s'élève à 43 %, où le temps partiel représente 36 % des effectifs, et où 93 % des contrats sont des CDI.

Pyramide des âges en 2015, ensemble du personnel

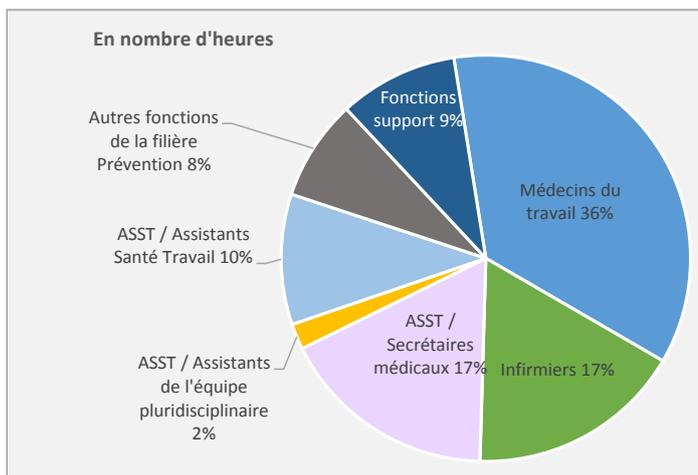


72 % de salariés bénéficiaires d'une formation en 2015

Avec un effort de formation de 4,7 % de la masse salariale, les SSTI sont nettement au-dessus des obligations légales, quelle que soit leur taille, les infirmiers bénéficiant des formations les plus longues (10 % des salariés formés, pour 17 % des heures de formation). Sur l'ensemble du personnel, les dépenses moyennes de formation professionnelle s'élèvent à 2 135 € par salarié.

Le rapport complet présente également des résultats détaillés sur la protection sociale (régimes de retraite, prévoyance, couverture santé, absentéisme...), le dialogue social, le bilan de l'accord intergénérationnel du 26 septembre 2013, le profil démographique et les rémunérations des principaux groupes d'emploi.

Répartition des heures de formation par groupe d'emplois en 2015



Lancement des enquêtes 2017 relatives à l'exercice 2016

Le Cisme remercie les 156 Services qui ont pris le temps de répondre à l'enquête en 2016, et encourage l'ensemble des SSTI à se mobiliser pour la prochaine phase de collecte, dès le mois d'avril 2017. Si la représentativité de l'échantillon est suffisante pour des résultats significatifs au niveau de la branche, une mobilisation plus importante permettra davantage de précisions et de pertinence dans les résultats. Il est également rappelé aux adhérents l'importance du contrôle de la cohérence des données, avant leur transmission au Cisme, afin de garantir la qualité des restitutions. Pour cette prochaine phase de collecte, les équipes du Cisme seront à leur écoute, comme chaque année, pour aider les SSTI à renseigner leurs formulaires et valider leurs données. ■